



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N°5 du 16 Août 2009

Présents : Bernard Barral, Claude Barral, Emmanuelle Bernard, Michel Blanès, Jacques Bousquet, Gilbert Can, Josette Can, Lionel Charles, Stéphan Coste, Paul Dô, Christine Galant, Philippe Gouneaud, David Montels, Patrick Roques, Nicolas Terme, Michel Vallais, Laurent Zumello.

Représentés : Josette Bousquet (pouvoir Jacques Bousquet), Bernard Labarias (pouvoir Bernard Barral), Lamouri Smail (pouvoir Gilbert Can), Christian Pille (pouvoir Philippe Gouneaud), Séverine Tessier (pouvoir Lionel Charles).

Excusés : Frédéric Atger, Guy Castelbou, Jacques Ducos,

Absents : Céline Edouard.

Bernard Barral ouvre la séance à 10h15.

Il fait un bilan rapide de la semaine de Coupe de France, qui se déroule parfaitement et remercie le club de Notre Dame de Londres pour son organisation.

1 – Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur N°4 du 10 Juillet 09 :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 10 Juillet 2009.

2 – Règlement des montées en série Ligue :

Le Président rappelle que la dernière Assemblée Générale a adoptée la création d'une série Ligue comprenant 10 clubs. Celle-ci remplacera la Nationale 3 la saison prochaine.

Le Président demande au comité Directeur de définir l'appellation de cette nouvelle série. Après débat entre les membres du Comité Directeur, Il est proposé d'appeler cette nouvelle série : Ligue.
Le Comité Directeur vote cette appellation (19 voix pour – 3 voix contre).

Bernard Barral rappelle que les règles de montée de Régionale 1 vers la série ligue ont été définies comme suit lors de la dernière Assemblée Générale :

Montent en série ligue

- les 2 premiers de chaque poule de Régionale 1
- le vainqueur du barrage entre les 3^{ème} de chaque poule de Régionale 1

Les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité de garder le règlement de la nationale 3 concernant le nombre d'équipes par club dans cette nouvelle série Ligue.

Une seule équipe par club sera autorisée dans cette série Ligue.

Dans le cas où une équipe de Régionale 1 ne pourrait pas monter en Ligue car le club y possède déjà une équipe, il s'agit de définir les critères de montée.

Le Comité Directeur décide de faire disputer le barrage de montée à l'équipe classée 4^{ème} de la poule concernée avec le 3^{ème} de l'autre poule. (18 voix pour – 4 voix pour faire monter directement le 3^{ème} de chaque poule).

Le Comité Directeur décide également à l'unanimité que deux équipes de la série Ligue monteront en nationale 2 à la fin de chaque saison (les deux derniers de Nationale 2 descendront donc en série Ligue) et que deux équipes de cette série Ligue descendront en Régionale 1 ou Départementale 1 (le nom des régionales actuelles sera discuté entre les Présidents de la ligue Languedoc Roussillon et du Comité de l'Hérault, afin de faire une proposition au Comité Directeur)

Gestion de la série Ligue

Le Président informe le Comité Directeur, que conformément à la décision de celui-ci, il a envoyé un courrier à la Ligue Languedoc Roussillon pour lui proposer la gestion de cette série Ligue.

La ligue Languedoc Roussillon a fait un courrier de réponse.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de donner la gestion de ce championnat Ligue à la Ligue Languedoc Roussillon pour les deux prochaines saisons. Une convention sera proposée en ce sens à la ligue Languedoc Roussillon.

Bernard Barral informe le Comité Directeur que dans son courrier de réponse, le Président de la Ligue Languedoc Roussillon envisage l'emploi d'une personne en contrat aidé.

3 – Bilan financier de la Coupe d'Europe des clubs :

Le Président informe le Comité Directeur du bilan des dépenses de la Coupe d'Europe des clubs qui s'est déroulée début juillet à Poussan.

	Dépensé	Budgétisé
Hébergement des équipes italiennes :	3899.50 €	2880.00 €
Restauration des équipes italiennes :	778.60 €	3250.00 €
Arbitrage des rencontres :	860.00 €	960.00 €
Balles pour les rencontres :	199.80 €	150.00 €
Récompenses	393.22 €	300.00 €
Affiches et invitations	97.80 €	300.00 €
Total	6228.92 €	7840.00 €

Le Président indique que le gain réalisé sur le montant budgétisé est dû au paiement des repas du samedi et du dimanche par la Municipalité de Poussan.

4 – Bilan des rencontres internationales :

Claude Barral, le Président de la Commission Haut Niveau fait le bilan des résultats des rencontres internationales qui se sont déroulées les 1^{er} et 2 Août dernier, à Bonate Sopra, dans la province de Bergame.

Il rappelle les résultats des rencontres:

Samedi 1^{er} août :

10h00 : Rencontre Moins de 18 ans homme : Italie 13 – 01 France

15h30 : Rencontre Moins de 23 ans femme : Italie 13 – 03 France

17h00 : Rencontre Moins de 23 ans homme : Italie 13 – 01 France

Dimanche 02 Août

09h00 : rencontre Moins de 14 ans homme : Italie 11 – 13 France

10h30 : rencontre Moins de 16 ans homme : Italie 13 – 09 France

15h30 : rencontre Seniors A femme : Italie 07 – 13 France

17h00 : rencontre Senior A homme : Italie 13 – 07 France

Claude Barral fait ensuite état des problèmes rencontrés chaque soir à l'Hôtel où plusieurs sélectionnés n'ont pas respecté la charte du joueur de Haut Niveau qu'ils avaient signée.

Bernard Barral informe le Comité Directeur qu'il a reçu un courrier de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports faisant état du comportement des équipes de France lors de ce déplacement.

Les membres du Comité Directeur demandent au Président de la Commission Haut Niveau de faire un débriefing avant que le Comité Directeur n'étudie ce dossier.

Plusieurs membres du Comité Directeur demandent qu'à l'avenir, les sanctions encourues par les fautifs, soient marquées explicitement dans la charte et qu'ils en aient connaissance lors de la signature de celle-ci.

5 - Coupe d'Europe en salle 2010.

Le Président de la FFJBT rappelle que la Coupe d'Europe en salle, se déroulera à Beauvais, du 29 au 31 janvier 2010.

Il souhaite la création d'une commission chargée de cette organisation.

Cette commission sera composée de Bernard Barral, Jacques Bousquet, Gilbert Can et Paul Dô.

Bernard Barral indique que le club de Beauvais travaille actuellement sur le budget de la manifestation et que les demandes d'inscription à cette manifestation ont été envoyées par la Fédération Internationale.

6 - Règlement saison en salle.

Gilbert Can, Président de la commission salle indique que sa commission a travaillé sur le règlement en salle et qu'elle propose une modification de ce Règlement.

Bernard Barral propose que les membres du Comité Directeur lisent attentivement ce projet de règlement en salle afin d'en débattre lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Ce règlement pourra être proposé au vote de la prochaine Assemblée Générale puis être appliqué lors de la saison en salle 2010-2011.

7 - Commission de Discipline Dopage.

Le Président indique qu'il faut que les membres de la Commission de Discipline Dopage et de la Commission d'Appel Dopage soient maintenant désignés.

La commission de Discipline Dopage sera composée de :

- Anny Detrie, (professionnel de santé)
- Jacques Ducos, (professionnel de santé), membre du Comité Directeur
- Claudette Dô, (professionnel de santé)
- Daniel Galant, (professionnel de santé)
- Jean Claude Lacan (compétences juridiques).

La commission d'Appel Dopage sera composée de :

- Christine Barral (compétences juridiques)
- Michel Blanès (professionnel de la santé), membre du Comité Directeur
- Joëlle Geniès (professionnel de la santé)
- Jean Marc Ruggiero (professionnel de la santé)
- Franck Salles (professionnel de la santé)

8 - Plan d'action Communication.

Le Président présente au Comité Directeur, Mademoiselle Mélanie Pouillart, recrutée pour le poste de chargée en communication.

Celle-ci est employée à la Fédération depuis le 1^{er} Août en contrat CAE pour 20 heures par semaine.

Mélanie Pouillart présente son plan d'action.

- Développer les relations avec la presse
- Refaire le site internet.
- Réaliser une plaquette de communication.
- Demander une signalétique à la ville de Gignac pour indiquer la Fédération et la Tambourithèque.
- Organiser des démonstrations dans des lieux de regroupement.
- Créer un partenariat avec le sport universitaire.
- Créer un partenariat avec les magasins de sports.
- Gérer la représentation de la Fédération lors d'événements.
- Organisation de la soirée des champions.

9 – Informations diverses :

Réunion de la Fédération Internationale

Une réunion de la Fédération internationale aura lieu le samedi 10 octobre 2009, à Barcelone.

Deux équipes de France devront être présentes à cette occasion.

Claude Barral, responsable de la Commission Haut Niveau est chargé de la sélection des joueurs et joueuses qui défendront les couleurs de la France, à cette occasion.

10 – Questions diverses :

Gilbert Can demande une étude de l'âge des catégories de jeunes pour la saison en salle.

Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Michel Blanès, chargé des archives fédérales auprès du comité Olympique demande que les clubs et instances lui transmettent des affiches ou autres documents concernant des manifestations qu'ils ont déjà organisées.

Paul Dô informe le Comité Directeur qu'il travaille actuellement sur la rédaction :

- des statuts
- du Règlement Intérieur
- du règlement sportif.

Bernard Barral indique qu'il souhaite que pour la saison en extérieur, le cheminement des licences soit le suivant :

- les clubs envoient les licences à leur Comité Départemental qui les encaisse.
- Le comité envoie ensuite les licences à la ligue d'appartenance et reverse à la ligue le montant des licences concernées.
- La ligue envoie ensuite les licences à la Fédération et reverse à la fédération le montant des licences concernées.

Philippe Gouneaud pense que les Ligues et Comités pourraient majorer les prix des licences.

Bernard Barral souhaite que le bureau étudie cette procédure dans son ensemble pour que le Comité Directeur puisse prendre une décision.

Bernard Barral propose que l'on étudie une nouvelle fois la possibilité qu'une partie de la licence des nouveaux licenciés soit reversée aux ligues et Comités à condition que la personne concernée soit licenciée pendant au moins deux saisons.

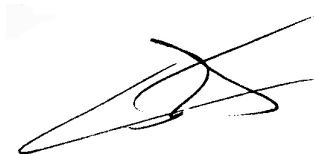
Il est également proposé que les ligues et comités reçoivent une subvention lorsqu'un club est créé dans leur région ou leur département.

Jacques Bousquet indique qu'une réunion entre les Comités 11 et 34, la ligue Languedoc Roussillon et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, a eu lieu le jeudi 13 Août, à propos du CNDS et des projets à venir.

Les projets qui seront mis en place pour l'avenir, seront dits structurants. En effet, prochainement les rôles à tenir par les instances Ligues, Comités et également clubs devront être mis en place et proposés par l'instance supérieure : La Fédération Française.

C'est un sujet important et urgent qu'il conviendra de concrétiser pendant l'olympiade, sachant que certains paragraphes comme les actions CNDS devront être pris en compte dès 2010.

Le Secrétaire Général
Paul DO



Le Président
Bernard BARRAL



Document transmis à :

- *tous les présidents de ligues, comités et clubs.*
- *tous les membres du Comité Directeur.*